

Association Marina Port du Roy

Gilles VAUTARET-MARCONNET
Président Association Marina Port du Roy
36 Avenue de la Mont-Joye
30220 Aigues-Mortes

Monsieur Crauste
Maire de Le Grau du Roi
Quai Colbert
30240 LE GRAU DU ROI

Monsieur le Maire,

Je suis surpris de découvrir que les horaires du pont tournant ont été modifiés sur arrêté municipal (dernière ouverture du pont tournant à 17h15 et non 18h30) du 11 au 19 septembre 2021 et du 25 au 26 septembre.

Vous mentionnez dans votre arrêté que cette décision a été prise en concertation avec tous les intéressés. J'attire votre attention sur le fait que les plaisanciers de la marina Port du Roy, à l'évidence directement impactés par cet arrêté, n'ont jamais été contactés, et encore moins consultés. Informer la capitainerie de Port-du-Roy, (d'ailleurs fermée le week-end) est certes nécessaire, mais se concerter avec notre Association, dont l'existence est notoire depuis de nombreuses années, aurait été juste et apprécié.

Des plaisanciers avaient prévu de longue date des sorties en mer, mais le retour leur est imposé à 17h15.

Nous sommes attachés aux fêtes taurines de notre belle région, mais il est intéressant de constater qu'apparemment ces activités n'impactent pas la circulation de véhicules, surtout de secours ; c'est pourtant cette circulation de service de secours divers que l'on nous oppose systématiquement chaque fois que nous demandons une amélioration des horaires d'ouvertures du pont pour faciliter notre circulation entre le canal et la mer.

Voulant en profiter avant le 1er octobre, puisque qu'à partir de cette date il nous est interdit de sortir en mer les dimanches et jours fériés, le pont ne fonctionnant pas, nous aurions aimé être associés à cette décision, et trouver des horaires plus en adéquation avec notre activité nautique. Pourquoi ne pas avoir prévu une ouverture à 19h30 ou même 19h45 ? Pourquoi 17h15, horaire qui gêne tous les plaisanciers ? Il semble que l'on ne s'intéresse à nous que pour notre contribution à la fiscalité locale...

Nous vous demandons instamment à l'avenir de bien vouloir nous consulter avant de prendre des mesures de ce type afin que nous puissions trouver tous ensemble des solutions réellement concertées plutôt qu'imposées.

Recevez Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Gilles VAUTARET-MARCONNET
Président de l'association Marina Port du Roy
